

**Approbation n° 22 – 368 du 2 septembre 2022**

**Société : ABIVAX**

Prospectus approuvé en vue de l'admission sur Euronext Paris d'un nombre de 5 530 000 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservée à une catégorie de personnes, conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

**NOTA :**

Le prospectus est composé du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2022 sous le numéro D.22-0372, de l'amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 2 septembre 2022 sous le numéro D.22-0372-A01, de la présente note d'opération et d'un résumé.